

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SEANCE  
13 avril 2024

DATE DE CONVOCATION  
07 avril 2024

DATE D’AFFICHAGE  
15 avril 2024

### NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRESENTS 20

PROCURATION(S) 12

VOTANTS 32

Le maire certifie que la présente  
délibération a été télétransmise en  
Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de  
la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.  
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **TREIZE AVRIL** DE L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en  
séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

**Etaient présents :** MM. COQUELET, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC,  
COPLO, NDIAYE, GUILLON.

Mmes DUVALLET, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ,  
DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

**Etaient excusés :** MM. LEGO, LECERF, GODEFROY, GRESSENT, GASSA, SABIRI et  
Mmes ROUSSELIN, LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, LEFEBVRE,  
MANTSOUAKA-MASSALA.

**Était absent :** M. THIERY.

**Avaient donné pouvoir :** Mme ROUSSELIN à M. JAMET, M. LEGO à Mme DUVALLET,  
Mme LOUBASSOU à M. GHOUL, M. LECERF à M. COQUELET, M. GODEFROY à Mme  
ALTUNTAS, M. GRESSENT à Mme DORDAIN, Mme DELIENCOURT à Mme  
DESLANDES, M. GASSA à Mme BENAMARA, Mme GÜTH à M. BALUT, Mme  
LEFEBVRE à M. GUILLON, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme MANTSOUAKA-  
MASSALA à M. AVOLLÉ.

Mme Béatrice DEBOISSY

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

### **Assistaient à la séance :**

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, ECHARD-GOUBERT, ZAPPIA, GUIBERT,  
BARBEY, BOULANGER, ROSSIGNOL, GALLÉ-TESSONNEAU, DONY, LHERNAULT,  
LEFEBVRE, BEAUTÉ, AÏT ADDI.

## Délibération N°04

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024

M. Jean-Jacques Coquelet expose au Conseil municipal :

Le Conseil municipal, lors de la séance du 12 février 2024 a voté le budget  
primitif (BP).

Dès que le compte administratif et le compte de gestion sont votés et  
après l'affectation du résultat, les reports de l'année précédente font l'objet  
d'un budget supplémentaire.

Pour mémoire, le BP 2024 voté s'élève à **56 704 406 €** (mouvements  
d'ordre inclus).

La proposition de budget supplémentaire est de **12 262 857.62€** dont  
1 927 901.63 € en fonctionnement et 10 334 955.99 € en investissement (y  
compris les restes à réaliser) qui porterait ainsi le budget municipal  
**68 967 263.62€**.



## I/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENTS

Libellé Chapitre par nature	Voté BP	Proposition BS	Total BP + BS
Charges à caractère général	10 996 570	465 749	11 462 319
Charges de personnel et frais assimilés	15 194 033	473 413	15 667 446
Autres charges de gestion courante	4 327 745	496 995	4 824 740
Charges financières	1 051 322	128 357	1 179 679
Charges spécifiques	20 000		20 000
Opérations d'ordre entre section	819 681		
Virement à la section d'investissement	2 770 583	363 388	3 133 971
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>35 179 934</b>	<b>1 927 902</b>	<b>37 107 836</b>

Il est proposé de réévaluer les dépenses de fonctionnement en intégrant des éléments de perspectives qui ont pu être affinés depuis le vote du Budget Primitif. Ainsi, les modifications proposées sont essentiellement :

- Un abondement des charges à caractère général (+465 k€) réévaluées après réception des tarifs des fluides applicables aux contrats de la Commune en 2024. Ces éléments restent une estimation haute qui sera revue tout au long de l'exercice ;
- L'augmentation des charges de personnel (+473 k€) en vue de d'intégrer les prestations reprises en régie (nettoyage des bâtiments communaux), la revalorisation du régime indemnitaire des agents de la ville pour intégrer les mesures de soutien au pouvoir d'achat et une actualisation du prévisionnel des heures supplémentaires au regard des besoins particuliers 2024 (élections européennes, passage de la Flamme...) ;
- Les charges de gestion courante pour un reversement de TVA pour les cessions de terrains (+497 k€) ;
- Les charges financières pour l'emprunt contracté en 2024 et l'ajustement des frais de ligne de de trésorerie (+128 k€).
- Du virement à la section d'investissement (+363 k€) ;

### B. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé Chapitre par nature	Voté BP	Proposition BS	Total BP + BS
Atténuation de charges	180 000		180 000
Produits des services	925 785		
Autres produits de gestion courante	94 565	25 000	119 565
Dotations et participations	14 845 530	711 674	15 557 204
Impôts et taxes	7 703 917		7 703 917
Fiscalité locale	11 373 695	174 903	11 548 598
Produits financiers	52 620		52 620
Opérations d'ordre entre section	3 822		3 822
Résultat de fonctionnement reporté		1 016 325	1 016 325
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>35 179 934</b>	<b>1 927 902</b>	<b>36 182 051</b>



Les dépenses projetées sont équilibrées par l'intégration des éléments connus depuis le vote du BP, à savoir :

- L'intégration du résultat de l'exercice 2023 (+1 016 k€) ;
- Des recettes supplémentaires de fiscalité liées à la notification de l'état 1259 (+686 k€) ;

**II / LA SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Opérations d'équipement	Voté BP	Proposition BS	Reste à réaliser	Total
PNRU2 - CERFS VOLANTS	3 329 779	1 300	0	3 331 079
PNRU2 - LEO LAGRANGE	90 000	135 000	0	225 000
PNRU2-ESP PUBLICS DALLE ET SES	710 198	252 672	0	962 870
PNRU2-PROMENADE TILLEULS ET SES	612 258	29 558	0	641 816
ANRU +	20 000			
PERCEE MUSARDE	20 000			
VOIRIES STRUCTURANTES (PNRU)	1 209 071,00	137 376,00	0	1 346 447
ACCOMPAGNEMENT A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	610 060	325 781	185 000	1 120 841
AMELIORATION DU CADRE DE VIE	750 556	8 000	555 556	1 314 112
AMENAGEMENT PARC ECOLOGIQUE	0	29 712	0	29 712
AMELIORATION DES BATIMENTS	295 030	0	20 340	315 370
EQUIPEMENTS AUTRES BATIMENTS	451 812	114 598	115 937	682 347
EQUIPEMENTS SPORTIFS	96 606	146 753	27 893	271 252
EXTENSION GROUPE SCOLAIRE COLUCHE	0	21 012	0	21 012
PROJETS ET EQUIP CULTURELS	50 000	26 400	0	76 400
TRANSFORMATION DE LA ROTONDE EN CYBERBASE	301 000	400 910	0	701 910
TRAVAUX CL ELEPHANT	0,00	0,00	18039,55	18 040
PPP	830 000,00			
TRAVAUX CHAUFFAGE	145 971,00			
<b>Total opérations</b>	<b>9 522 341,00</b>	<b>1 629 071,63</b>	<b>922 765,91</b>	<b>11 058 208</b>

**A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

En investissement, il est proposé d'intégrer à la section des dépenses :

- Les restes à réaliser (+923 k €) et le report du solde l'investissement (+7 711 k€) avec la recette correspondante ;
- Des abondements des opérations d'équipements pour permettre les adaptations de fin de chantier sur des opérations en cours de réalisation telles que la transformation de la Rotonde en Cyberbase ;
- Le remplacement en LED de l'éclairage des installations sportives afin d'assurer le confort des utilisateurs, le maintien de la classification des installations en vue des compétitions pour être organisées tout en mettant en place des appareils beaucoup énergivore (+325 k€) ;
- L'acquisition de matériel sportifs en renouvellement ou en amélioration notamment dans le cadre de l'accueil des délégations étrangères dans le cadre de leur préparation aux Jeux Olympiques pour l'accueil des délégations des jeux olympiques (+78k€) ;
- L'ouverture de crédit en vue de lancer un plan de modernisation de la piscine municipale (+45 k€) ;



## **B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>Libellé Chapitre par nature</b>	<b>Voté BP</b>	<b>Proposition BS</b>	<b>Reste à réaliser</b>	<b>Total BP + BS</b>
Dotations, fonds divers et réserves	2 415 484	4 612 208		7 027 692
Emprunts et dettes assimilées	4 000 000	-1 000 000		3 000 000
Produits des cessions d'immobilisations	0	1 548 000		1 548 000
Subventions d'investissement	3 787 741	788 984	4 022 377	8 599 102
Virement de la section de fonctionnement	2 770 583	363 388		3 133 971
<b>Total</b>	<b>12 973 808</b>	<b>6 312 579</b>	<b>4 022 377</b>	<b>23 308 764</b>

Il s'agit pour cette section d'intégrer les éléments survenus depuis le vote du BP, à savoir :

- L'affectation du résultat (+4 612 207.78 €) ;
- Des cessions de terrains (+1 548 000 €) ;
- Des subventions supplémentaires obtenus auprès de l'ANRU au titre de l'appel à projet « quartiers résilients » (+789k€).

Les perspectives actuelles permettent à ce stade de réduire l'emprunt inscrit au BP pour le limiter à 3 millions d'euros (- 1 000 000 €) envisager une réduction de l'emprunt prévu au BP.

Ce budget est présenté de manière détaillée dans le document joint au présent rapport, il est conforme à l'instruction budgétaire et comptable M57.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré**

**A l'unanimité**

- **ADOPTE** le budget supplémentaire 2024, équilibré avec les écritures d'ordre à la somme de **12 262 857.62€**.
- **ADOPTE** l'ensemble des crédits au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et des opérations pour l'investissement, tel que présenté en annexe.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,  
Et ont les membres signé au registre après lecture.

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
**Marc-Antoine JAMET**



*Marc-Antoine Jamet*

Présenté et approuvé par Nous, Maire et membres du Conseil municipal, réunis en session ordinaire, le présent Budget Supplémentaire pour l'exercice 2024 :

A VAL-DE-REUIL, le 13 avril 2024

Le Maire,

Marc-Antoine JAMET

Et adopté par le Conseil municipal.

Ont signé :

Nombre de membres en exercice : 33  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES  
Contre : 0  
Pour : 32  
Abstentions : 0

<b>Marc-Antoine JAMET</b>		
<b>Catherine DUVALLET</b>	<b>Lahsaine AIT BABA</b>	<b>Daniel GASSA</b>
<b>Jean-Jacques COQUELET</b>	<b>Grace LOUBASSOU</b>	<b>Vanessa MANTSOUAKA MASSALA</b>
<b>Stéphanie ROUSSELIN</b>	<b>Benjamin MARC</b>	<b>Ousmane NDIAYE</b>
<b>Dominique LEGO</b>	<b>Christophe COPLO</b>	<b>Tanja GUTH</b>
<b>Fadilla BENAMARA</b>	<b>Catherine BATAILLE</b>	<b>Ayoub SABIRI</b>
<b>Christian AYOLLÉ</b>	<b>Jacques LECERF</b>	<b>Aurélie LEFEBVRE</b>
<b>Rachida DORDAIN</b>	<b>Anne-Cécile VINCENT</b>	<b>Baptiste GODEFROY</b>
<b>Benoît BALUT</b>	<b>Patrick GRESSENT</b>	<b>Béatrice DEBOISSY</b>
<b>Maryline DESLANDES</b>	<b>Géraldine DELIENCOURT</b>	<b>Jeanne POUHE</b>
<b>Nabil GHOUL</b>	<b>Mark GUILLON</b>	<b>William THIERY</b>
<b>Inci ALTUNTAS</b>	<b>Sandra TERNISIEN</b>	

Accusé de réception en préfecture  
027-212707012-20240413-D-24-04-04-DE  
Date de télétransmission : 15/04/2024  
Date de réception préfecture : 15/04/2024